

Direction Générale des Services

Ref: CA2018/61

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 JUILLET 2018

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE L'ADDITIF N°1 AUX TARIFS 2018/2019

□ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 06 juillet 2018 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112,
Vu les dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu la délibération CA2018 /46 du 8 juin 2018 portant approbation des tarifs 2018/2019,

> Après en avoir délibéré,

→ ADOPTE l'additif °1 aux tarifs 2018/2019 (tel que défini en document ci-joint à la présente délibération).

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 06 juillet 2018.

Nombre de membres présents	20
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	32
Nombre de votes pour	32
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signe

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le :01/10/2018

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 06/07/2018